



FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT

NEW

Ref. : 8040123

Duration :
1 jour - 7 heures

Pricing :
Employee - Company : 940
€ HT

GÉRER LES DÉCHETS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (DAE)

Mettre en oeuvre les bonnes pratiques selon les obligations réglementaires

Toute activité économique génère une production de déchets et implique la mise en place de leur gestion, conformément à la réglementation en vigueur. Alors que l'économie circulaire sera la clé de la prochaine loi sur « les déchets », il est indispensable de maîtriser ses obligations tout au long du processus, de la réduction à la source, à la valorisation.

OBJECTIVES

- Maîtriser les définitions et catégories de déchets
- Appliquer la réglementation en vigueur
- Mettre en œuvre la gestion des déchets

CONCERNED PUBLIC

Responsables environnement, sécurité et qualité
Chargés de mission environnement, développement durable
Toute personne se voyant confier la gestion des déchets d'activité de son entreprise, établissement ou collectivité

PREREQUISITE

Connaître les enjeux environnementaux de l'activité de son entreprise, établissement ou collectivité

COMPÉTENCES ACQUISES

Respecter les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

- E-quiz amont
- Présentiel
- E-quiz aval

PROGRAM

MOD - Gérer les déchets d'activité économique (DAE)

Respecter la réglementation en matière de gestion des déchets

Se repérer dans la définition et les typologies de déchets

- Définir un déchet
- La nomenclature européenne des déchets
- Les différentes catégories de déchets non dangereux et dangereux

Exercice d'application : recherche des Codes européens associés à différents déchets produits dans l'entreprise

Identifier le cadre réglementaire

- Connaître la hiérarchie des textes et les grands principes
- Maîtriser l'essentiel des principaux textes réglementaires
- Traduire de manière opérationnelle les exigences légales
- Identifier les responsabilités civile et pénale
- Effectuer la veille réglementaire

Mettre en œuvre la gestion opérationnelle des DAE

Trier et stocker les déchets





- Connaître le cycle de vie d'un déchet : vers une économie circulaire
- Les obligations de tri à la source : papier, biodéchets, métal, plastique, verre, bois
- Mettre en œuvre le tri et la réduction à la source
- Appliquer les règles de stockage et d'étiquetage
- Les obligations et méthodes de gestion d'un registre déchets

Exercice d'application : prise en mains d'un registre déchets

Transporter et valoriser les déchets

- Intégrer les opérations de transport, courtage et négoce de déchets
- Différencier les filières de traitement et de valorisation : réemploi et réutilisation, recyclage et valorisation
- Intégrer le rôle de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP)

Étude de cas : analyse commentée du cycle de vie de plusieurs

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

LIEUX ET DATES

Paris

01 déc. 2021